Procès-verbal du Comité Directeur

Du 20 mai 2021

Présents :
Mmes Guislaine Westelynck, Murielle Vandecappelle-Siclis, Nathalie Belpaume, Christine Isson, Véronique Terray, Patricia Vignau (arrivée à 11h10), Annie Pery (arrivée 11h),
MM. Gaël Rivière, Hugues du Jeu, Franck Croullière-Blaszka, Vincent Lassalle (absent AM), Dominique Nadalié, Sylvain Paillette, Didier Pressard, Papa Saly Kane (arrivé 13h30), Guy Tisserant (arrivé à 14h15)

Excusé(e)s : Mme Mai-Anh Ngo, Rudi Van den Abbeele, Jean-Jacques Cogez, Daniel Rivière,

Assistent MM. Louis-Frédéric Doyez (DG), Christian Février (DTN) et Mmes Aline Gaudry (Assistante Direction), Carole Malthet (Cheffe comptable),

Participent en partie : MM. Adrien Balduzzi (Marketing) et Samuel Ginot (SI)

---

1. Accueil de la Présidente

Guislaine Westelynck remercie les membres du comité directeur de leur réactivité pour être présent à ce comité directeur,qui originelement était un bureau directeur. Elle se réjouit de les revoir très prochainement lors de l'AG et du séminaire en présentiel.

La Présidente donne plusieurs informations :

- Le prochain comité directeur aura lieu le vendredi 4 juin en distanciel.
- Hier, lancement de la campagne de presse du dispositif « Pass'sport » de l'Etat, qui consiste à la prise en charge de la licence pour les jeunes de 6 à 16 (18 pour les sportifs en situation de handicap) et selon des critères de ressources (AEEH). Guislaine Westelynck se dit déçue : elle ne manquera pas d'en faire part à la Ministre des sports qu'elle rencontrera vendredi.
- Annulation des JNH 2021 qui devaient avoir lieu en octobre sans AG. Pour des raisons financières et de période de rentrée, nous considérons qu'il est préférable de les organiser en avril 2022 à la Chapelle-sur-Erdre.
- Les 8 et 10 juin seront organisées deux visioconférences, une avec les présidents des comités régionaux et départementaux et une avec les Grands électeurs pour leur présenter la réforme de l'affiliation qui sera soumise au vote lors de l'AG.

Une discussion sur le pass'sport s'ouvre.

Louis-Frédéric Doyez annonce la naissance de Victoire, la fille de Justine Willart.

2. Approbation du dernier PV

- **Vote - Approbation du PV du comité directeur du 23 avril 2021 :**

Il est demandé aux membres du comité directeur de valider le PV du comité directeur du 23 avril.
Contre : 0
Abstention : 0
=> Validation à l'unanimité du PV.

- **Vote pour valider les votes électroniques concernant le rapport moral et les Statuts-RI**

Rappel des résultats des votes électroniques :

Pour le rapport moral :
Contre : 0
Abstention : 0
=> Validation à l'unanimité du rapport moral

Pour les statuts et le règlement intérieur :
19 voix exprimés
17 voix Pour
2 abstention

Vote :
Il est sollicité de confirmer ces votes électroniques, en présentiel**.**
Contre : 0
Abstention : 0
=> Validation à l'unanimité des votes électroniques concernant le rapport moral et les Statuts-RI

Vincent Lassalle aimerait qu'il y ait plus de discussions préalablement aux votes électroniques.

3. Point financier

Budget 2021
Avant la présentation du budget 2021 qui reste très provisoire, Hugues du Jeu revient rapidement sur la situation liée notamment à la crise sanitaire et sur les problèmes financiers de la RIP.

Carole Malthet présente les recettes et les dépenses (présentation des écarts en le budget 2021 et le réalisé 2020) des 4 rubriques suivantes : le fonctionnement, le sport financé par l'ANS, le sport financé par la FFH et la RIP.

Pour conclure, Carole Malthet annonce un budget prévisionnel 2021 avec un déficit provisoire de -560 000€. Hugues du Jeu précise que la fédération essaye de trouver des partenaires mais il faut que dans les conventions et les rentrées partenariales soient inclus les coûts de fonctionnement. Le Trésorier indique également que les recettes de financement ne financent plus assez le sport financé FFH.

Vincent Lassalle entend la rigueur mais il aimerait savoir où l'on va, quels postes seront impactés, et ce que la fédé va devoir complètement changer ? Il manque de visibilité.

Hugues du Jeu précise qu'il n'a pas assez de recul ; il faut travailler sur tous les fronts notamment avec des partenaires. Il faut se poser la question difficile de la masse salariale.

Louis-Frédéric Doyez complète en expliquant que les rentrées peuvent être une solution mais elles activent effectivement des dépenses. Il faut accepter qu'il y ait un pourcentage dédié au fonctionnement général. Il faut faire des petites économies partout (déplacements, communication, sur les évènements, …), et réfléchir également aux ressources humaines (non remplacement des départs, …).

Christian Février informe que la Présidente a prochainement un rendez-vous avec Michel Cadot, délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Ce dernier devrait lui présenter le dispositif « Fédérations à grands projets » (5 olympiques et 1 paraolympique) : groupe de fédérations auxquelles l'ANS va donner plus de moyens. Le DTN pense que la Présidente devra demander que l'ANS accompagne la fédération également sur les coûts de fonctionnement.

Gaël Rivière précise qu'il ne faut pas perdre du vue le fait que les problèmes financiers de la fédération proviennent essentiellement des difficultés de la RIP liées à la conjoncture.

Point de situation de la RIP

Louis-Frédéric Doyez informe les élus que la RIP a tenu son assemblée générale lors de laquelle la commissaire aux comptes a rappelé la mise en place la procédure d'alerte.
En même temps, pour préparer l'échange avec le président du tribunal de Commerce et avoir un peu de visibilité sur des projections de trésorerie de la RIP, il a été sollicité du cabinet comptable un plan de trésorerie précis et actualisé dans lequel il faudrait inclure le bénéficie d'un PGE (prêt garanti par l'Etat) de 300 000€ et notre capacité à le rembourser. Nous pourrons ainsi démontrer à la Société Générale que la RIP est en capacité de rembourser le prêt.
Le Délégué Général explique aussi que la fédération a trouvé les bons interlocuteurs auprès de la ville de Paris pour négocier les dettes de loyers et discuter du bail emphytéotique.

Gaël Rivière pense que ce prêt s'impose d'autant plus que la FFH aurait été obligé de renflouer la trésorerie.

Règlement financier

Louis-Frédéric Doyez informe le comité directeur que le règlement financier est en cours de modification. Les changements portent sur :
- l'intégration de la cellule financière (cellule qui prépare le budget prévisionnel et suit le pilotage),
- les procédures comptables (valider la dépense avant de l'engager), pour avoir une meilleure visibilité,
- la question des seuils et de la mise en concurrence (double devis / validation interne modifié).

Une discussion s'ouvre sur ce sujet.

Franck Croullière-Blaszka s'inquiète du principe de la double signature. Dans la pratique, pour les commissions sportives, cela est compliqué à faire notamment lors de déplacement.

Gaël Rivière souhaite faire remarquer qu'il est difficile de trouver des bénévoles qui souhaitent gérer les disciplines. Ce principe de collégialité est important. Il rejoint Guislaine Westelynck sur le fait que le règlement financier est fait pour être dirigiste et qu'évidemment la réalité est parfois différente. Il faut cependant mettre des règles.
Il demande au DTN si Charles Hordenneau et Sami El Gueddari auront le temps pour répondre à toutes ces sollicitations. Est-ce raisonnable ou faudra-il prévoir d'autres personnes ?
Christian Février rappelle qu'auparavant les commissions étaient relativement autonomes sur leur budget ; l'accompagnement des commissions va être resserré. A l'heure actuelle, Charles et Sami ont rencontré toutes les commissions pour connaitre leur projet et flécher des moyens.
Il rappelle également que c'est le comité directeur qui a souhaité que la DTN revienne en partie sur la gestion des budgets. Il ajoute qu'une deuxième réunion va avoir lieu, le 8 juin, avec tous les directeurs sportifs pour les accompagner sur ce sujet.

4. Plan de relance

Louis-Frédéric Doyez présente aux élus le plan de reprise envisagé pour aider nos clubs et nos licenciés pour la rentrée 2021-2022. Des dispositifs étatiques existent déjà et se pose donc la question de ce que peut faire la fédération sachant que nous avons reçu des demandes de remboursement de compétiteurs principalement en sports collectifs.

Vincent Lassalle déplore que les comités départementaux n'aient pas été interrogés sur ce sujet.

Dominique Nadalié explique la démarche du groupe du travail qui s'est intéressé à ce que faisaient les autres fédérations.

Franck Croullière-Blaszka pense que le sport-santé est oublié dans le plan de reprise et qu'il faut valoriser ces clubs.

Christian Février pense qu'il est louable d'envisager un plan de relance mais qu'au vu de la réalité économique de la fédération, il est préférable de communiquer sur ce que la fédération a fait pendant cette crise. Il rappelle que depuis le mois de novembre, nos sportifs et les aidants sont « public prioritaire », et que pour autant le bilan est plutôt satisfaisant, sauf sports collectifs.

Une discussion s'ouvre sur le plan de reprise et les impacts de la crise qui sont différents en fonction des régions, départements ou sports.
Gaël Rivière estime qu'un geste fédéral est incontournable dès lors que la réalité des sportifs compétiteurs, c'est qu'ils ont eu près de deux saisons sans championnats et donc matches réguliers. Par ailleurs les dérogations ne concernaient que les seuls athlètes de haut-niveau et les sports sans contact, lorsque par ailleurs les collectivités ouvraient bien les lieux de pratique.
Christine Isson rappelle qu'il ne faut pas réfléchir en contrepartie quand on parle des licences puisque le principe est bien d'adhérer et de participer à un projet associatif sportif. Il faut le défendre aussi.

12h45 – pause déjeuner –

5. Point DTN

Christian Février rappelle le contexte des 14 mois écoulés avec les 3 périodes de confinement :
- 1er confinement : des possibilités de pratique, au gré de l'évolution du virus, avec des phases d'arrêt total des activités.
- la reprise des activités post confinement sous conditions avec son lot d'avancées progressives et significatives (intérieur, extérieur, avec ou sans contact) mais aussi de retour à de nouvelles restrictions.
- 2e confinement et jusqu'à aujourd'hui : reconnaissance de public dérogatoire ce qui a permis un maintien de l'activité à minima pour une grande majorité de club et de comité dans le cadre d'une offre d'animation sportive (santé et maintien du capital santé).

Le DTN détaille ensuite le nouveau plan de reprise sorti hier et qui va courir jusqu'à fin juin basé et ses conséquences sur nos pratiques sportives et ce que la fédération va pouvoir mettre en place d'ici la fin de saison.

Enfin Christian Février donne les dates des prochaines organisation nationales et internationales ainsi que des évènements multisports.

Sylvain Paillette souhaitait aborder le recrutement de Magali Coromina, salariée du CRIFH, par l'ANS sur la partie développement des para sports.
Christian Février pense que ce recrutement est une bonne nouvelle car Magali connait très bien notre fédération, nos activités et nos spécificités.

6. Présentation du département marketing

Sans détailler le plan d'action marketing de la fédération, Adrien Balduzzi souhaite aborder plusieurs points :

- La définition du marketing au sens large,
- La vision marketing au service du projet FFH : marketing commercial (subvention, partenariat, mécénat, crownfunding, …) / non commercial (partenariat métier, étude, discours, prestations de services, …) / licences,
- Le constat entre 2018 et 2021 :
    - La structuration du service marketing et évènementiel (meilleure communication interne, baisse des contreparties « non faisable », acquisition d'un CRM, …),
    - La consolidation des forces : création de nombreux outils pour fidéliser les partenaires, renforcement de l'image FFH et de ses valeurs, recherche de financements diversifiés,
    - Le développement sur les opportunités : partenariats sur le long terme, création de campagnes / collecte de dons, accueil d'évènements internationaux, …
- Un constat concernant les ressources : évolution sur 3 ans bien qu'il y ait eu une baisse sur 2020-2021 suite au départ de Malakoff.

Adrien Balduzzi présente ensuite la stratégie, le positionnement, le rôle, les objectifs et la structuration du service commercial et marketing.

Louis-Frédéric Doyez se félicite de cette présentation et de cet échange autour d'un service et d'acteurs fédéraux. C'est important de présenter le travail de chacun et l'intervention à suivre sur les systèmes d'information démontrera aussi la pertinence d'échanger avec les personnes en responsabilité sur les fonctions supports et de développement de la Fédération.
Pour structurer et muscler ces secteurs, il convient valider aussi le recrutement de renforts humains.
Même si la situation économique est très difficile – ou parce qu'elle l'est- il propose en effet d'agglomérer des compétences en faveur du marketing et des systèmes d'information.
L'internalisation de ses compétences est possible au regard d'autres économies sur les RH et les prestataires externes. Cela s'avérerait aussi plus sécurisant d'un point de vue juridique et opérationnel.
Il propose ainsi les embauches d'Agathe Fournier et de Matthieu Labaune.

Une discussion s'ouvre.
Guy Tisserant soutient ardemment le recrutement d'Agathe Fournier qui a déjà démontré son efficacité économique et qui est dès à présent tout à fait opérationnelle
Le principe de l'embauche d'Agathe fournier est validé par le comité directeur.

Murielle Vandecappelle-Siclis souhaite rebondir sur le fait que les partenaires embauchent des athlètes de haut niveau et précise que cela n'est pas nouveau.
Adrien Balduzzi précise qu'il voulait plutôt parler du contrat d'image des sportifs et que la fédération ne prend pas de pourcentage sur ces contrats.

7. Présentation du département des systèmes d'information

Samuel Ginot commence par rappeler son parcours à la fédération qui l'a amené désormais, depuis plusieurs années, à ne travailler que sur le système d'information (SI).
Ensuite, il explique la définition du SI, ses missions, ses enjeux, son paysage (interne et externe), sa stratégie et l'équipe de développement.

Louis-Frédéric Doyez souligne le fait que ce service est désormais majeur et stratégique dans le fonctionnement quotidien de la fédération, des structures FFH, et leur avenir. Aujourd'hui, il est très insuffisant et dangereux que ce dispositif soit de la responsabilité d'une personne unique.

Murielle Vandecappelle-Siclis suggère de voir avec IBM pour le bénéfice éventuel d'un mécénat de compétence.

Sylvain Paillette remercie de cette présentation et de son accessibilité. L'enjeu de ce secteur est en effet grand et l'intervention très pédagogique de Samuel permet de bien le comprendre. Les systèmes d'information sont les piliers de la collaboration entre les acteurs du mouvement, comme du lien direct avec les (futurs) licenciés. Il faut se donner les moyens de se structurer l'avenir de ce secteur.

Louis-Frédéric Doyez sollicite de valider l'embauche de Matthieu Labaune, actuellement en contrat de professionnalisation, et se félicite que chacun constate qu'il y a au sein de la FFH des collaborateurs très engagés, motivés et compétents.
Le principe de l'embauche de Matthieu Labaune est validé par le comité directeur.

8. Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale

Louis-Frédéric Doyez fait un point sur l'organisation de l'assemblée générale. Il rappelle aux élus qu'ils doivent s'inscrire en ligne avant le 31 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du comité directeur de leur attention et clôt la réunion.

Prochain comité directeur : 4 juin 2021

Guislaine Westelynck
Présidente